

REUNION DU JEUDI 24 MARS 2011

L'An Deux Mil onze, le vingt quatre mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves SORET, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DUTOT Georges, LOSSET Marie-Paule, REYNAUD Andréa, THIEULENT Claude, CROCHEMORE Laurent, CHEDRU Valérie, EDOUARD Yves.

Convocation et affichage : le 17 mars 2011

Absente excusée : Madame GUERRAICHE-ARNAUD Alexandra

Absents : Monsieur NEUFVILLE Christophe et Monsieur PAINCHAULT Denis

Madame REYNAUD Andréa a été élue secrétaire.

I - COMPTE RENDU

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des présents.

II - COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Sous la présidence de M. DUTOT Georges, Doyen du Conseil Municipal, le Compte Administratif 2010 est présenté.

a) Compte Administratif de la Commune

Le Conseil Municipal l'**APPROUVE** à l'unanimité. Ce dernier laisse apparaître pour la section de fonctionnement un excédent de 218 925, 03 Euros et pour la section d'investissement un excédent de 8 216, 31 Euros.

Monsieur Dutot félicite Monsieur le Maire de la bonne gestion de la commune.
Monsieur Soret remercie Mme LEMIEUX, secrétaire, pour la confection du dossier.

III - COMPTE DE GESTION 2010

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Jean-Yves SORET, Maire, ayant repris la présidence,

a) Compte de gestion de la Commune

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacune des opérations effectuées du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Le Conseil Municipal **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

IV - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. SORET Jean-Yves, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010, constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de 218 925, 03 Euros.

<i>POUR MEMOIRE Prévisions budgétaires</i>	
Virement à la section d'investissement C/023	140 271, 00
Solde d'exécution d'investissement de clôture A	+ 8 216, 31
Restes à Réaliser Investissement – Recettes B	50 100, 00
– Dépenses C	- 200 890, 00
Besoin de financement ou excédent de financement A + B - C	- 142 573, 69

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

<u>AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</u>	
En priorité à la couverture du besoin de financement C/ 1068	+ 142 573, 69
Pour le solde à l'excédent de fonctionnement reporté C/ 002 en réserves (dotation complémentaire) C/ 1068	76 351, 34
Total 1068	142 573, 89
Total 002	76 351, 34

V Subventions associations

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Après étude des différentes demandes de subventions, le Conseil Municipal **DECIDE** d'attribuer une subvention aux organismes suivants :

Ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2011.

A.B.E.P.A	100 €
ACOMAD	150 €
Croix Rouge Française – Fécamp	50 €
Ligue de Défense contre le cancer	190 €
Société Nationale de Sauvegarde en Mer	40 €
Mutuelle Générale du Personnel des Collectivités Locales	40 €
Union Sportive des Loges	45 €
Comité de coordination des Associations d' Handicapés	40 €
Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés	100 €
Association maintien à domicile	100 €
Banque Alimentaire – Fécamp	100 €
Coopérative scolaire – Vattetot-sur-mer	600 €
Sapeurs pompiers d'Yport	60 €
Association « Le Cat Rouge » - Vattetot-sur-mer	1900 €
Association « Le Club des Falaises » Vattetot sur mer	2500 €
PERMA Vattetot sur Mer	1800 €
Club de Tennis Les Loges	45 €
Escrime « Les Loges »	45 €
FAJ 2011	80 €
Les restos du cœur	100 €

VI Assurance mutuelle salariés

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le maire présente à son Conseil Municipal le dossier de garantie pour le maintien de salaire des employés de la commune en cas d'arrêt de travail de plus de 3 mois. Les employés de la collectivité ont décidé de souscrire à la MNT dès à présent. Le Conseil Municipal **DECIDE** de prendre en charge 50 % de la cotisation des employés.

VII Aménagement des abords de mairie : demande de subvention au titre de la DETR

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal **DEPOSE** une demande de subvention au titre de la DETR à la Sous-Préfecture pour le dossier d'aménagement du jardin de la Mairie et de ses abords.

VIII Travaux supplémentaires chemin de la Côte Fafine

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Suite aux travaux de renforcement et d'élargissement de voirie du chemin de la Côte Fafine, des travaux supplémentaires sont prévus pour l'immobilisation de la machine à enrobé pour un montant de 800 € H.T. Le Conseil Municipal **CHARGE** Monsieur le Maire de contacter des entreprises pour les plantations et la finition des travaux.

IX Eclairage public : 26^{ème} tranche

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire présente la proposition d'Eclairage Public 2011 du Syndicat départemental d'énergie 76, pour remplacer les points lumineux du bourg (23 lanternes) et le changement de l'armoire de commande de l'horloge astronomique du chemin de l'Etoile. La participation de la commune pour ces travaux s'élève à 10 894,88 €.

Le Conseil Municipal **INSCRIT** cette somme au budget primitif 2011.

X Logiciel Horizon On-Line JVS Mairistem

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire présente le devis du logiciel Horizon on-line de la société JVS Mairistem. Le montant du droit d'accès est de 2296,32 € TTC. Le Conseil Municipal **INSCRIT** cette somme au budget primitif 2011.

Informations et questions diverses

Le conseil municipal décide d'acheter un diable et un cendrier extérieur pour la salle polyvalente et de poser un nouveau meuble dans la salle de bain du 1^{er} étage du gîte de 11 personnes.

Madame Reynaud informe que le Conseil Municipal est invité le 09 avril 2011 à 18 h 00 à Lillebonne au centre de loisirs « La Cayenne ». Le Conseil Municipal d'Enfants participe au forum régional des CMEJ ayant pour titre « les droits de l'enfant ».

Po/Le Maire,
Le Maire Adjoint,
Georges DUTOT.